

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur
Laurent Wehrli
Président du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Réf. : PM/15014861

Lausanne, le 13 novembre 2013

Réponse du Conseil d'Etat à la détermination Axel Marion sur la réponse du Conseil d'Etat aux interpellations : (12_INT_059) Axel Marion et consorts - L'engagement du canton dans le dispositif toxicomanie et marginalité de la Ville de Lausanne, des précisions SVP ! et (12_INT_059) Jean-Marie Surer et consorts - la Commune de Lausanne n'a-t-elle pas les moyens de se payer sa « Nouvelle Terrasse » ? (12_INT_064)

Monsieur le Président,

Le 18 juin 2013, suite aux réponses du Conseil d'Etat citées en titre, le Grand Conseil a adopté la détermination suivante : « Le Grand Conseil souhaite être tenu informé du déroulement de la phase pilote et des critères précis qui présideront à l'éventuelle pérennisation du projet à l'issue de l'évaluation ».

Le Conseil d'Etat a pris note du souhait du Grand Conseil et s'engage à l'informer en temps opportun.

Le Conseil d'Etat vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ses sentiments dévoués.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copie

- Service de la santé publique